

31 JUL, 2007

Jo 3M

SOCIETE 3S

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE ANONYME EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

(Assemblée Générale du 31 juillet 2007)

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks, Atrium 10.1
10, Place de la Joliette
BP 81525
13567 Marseille Cedex 2

Teboul Consulting
Villa St Antoine
Impasse Pigala
13015 Marseille

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE ANONYME EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
(Assemblée Générale du 31 juillet 2007)**

Aux actionnaires
De la société 3S
22 rue Gaston Castel
13016 Marseille

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société 3S et en application des articles L. 224-3 et L.225-244 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de :

- vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés,
- et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requière la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Il n'y a pas d'avantage particulier stipulé.

Fait à Marseille, le 18 juillet 2007

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Vincent Thyssen

Teboul Consulting

Bouzid Teboul